



# Noëlle en galère

En invalidité 2 depuis le début 2018 j'ai été licencié pour une invalidité 2 j'ai mon employeur qui m'avait donné des documents pour pôle emploi don j'ai eu droit à L'ARE il a déclenché aussi la prévoyance mais seulement des mois après il m'ont réclamé un trop perçu de 3439,34 € n'ayant plus droits à L'ARE pôle emploi m'a adresser des documents pour l'ASS don j'ai bénéficié j'en ai donc informé la prévoyance de l'entreprise mais là encore 1 mois après il m'ont réclamé un trop perçu de 1335,15 après c'est ma voiture qui ce mets à me faire des frais panne de batterie , vidange filtre à huile et filtre a gazoil, vidange de la boîte de vitesse pneus , je retombe encore en panne la le garage me change la commande Turbo je retombe encore en panne seule mon garagiste est en vacances je vais donc voir le garage Citroën il me dise problème turbo m'aime pas qu'elle que jours après retombe en panne retour à mon garagiste Revenu de vacances seulement depuis 2 mois 1054,12 de frais et s'ajoute à cela le triangle avant droit à changé pour 278€ total de ma dette en 2 mois je me sens pris à la gorge 6106,61€ j'ai 60ans divorcer un fils atteint d'une sclérose de bourneville épilepsie rebelles traitement lourd atteint du trouble du comportement et d'autisme lourd il est dans un centre je vais le voir régulièrement il est à 186km aller retour moi j'ai besoin de le voir et lui aussi car son père ne vas pas le voir et ni sa sœur je ne demande pas de la pitié juste de l'aide car moi aussi

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/bOsUPjQz>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Noëlle Fouillet**